



ECOLE VTT 2020/2021

Début des rencontres

8 à 12 ans : Mercredi 16 septembre de 14 H à 17 H

13 à 17 ans : Samedi 19 septembre de 14 H à 17 H

Rencontre hebdomadaire, hors vacances scolaires

Adhésion : 60 €

Une caution de 30 € pour le maillot prêté par le club, chèque détruit en fin d'année si maillot rendu ou encaissé si non rendu (chèque au nom du CASSC)

Un certificat médical « de non contre indication à la pratique du VTT ou Vélo route » doit être fourni. Il doit dater de moins de 3 mois.

Possibilité de louer un vélo (voir contrat de location avec un responsable)

Matériel obligatoire :

- VTT en bon état
- Patte de dérailleur adapté à son vélo pour les plus grands
- Casque
- Lunettes
- Gants
- Gourde ou sac à eau
- 1 ou 2 barres céréales ou autres (la séance est suivie d'un goûter)
- Matériel de réparation : chambre à air, pompe, démonte pneu, patte de dérailleur adaptée au vélo
- Gilet de sécurité

